

MODALITÉS D'INSCRIPTION

La participation à ce colloque est gratuite.

Inscription obligatoire, avant le 12 octobre 2011, dans la limite des places disponibles auprès de la Société de législation comparée.

Par courriel : caroline.lafeuille@legiscompare.com
Ou par télécopie : 01 44 39 86 28

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom

.....

Fonction

.....

Entreprise ou organisme

.....

Adresse

.....

.....

E-mail

.....

Graphisme laurencemaigret.com

**SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE**

28 rue Saint-Guillaume
75007 Paris

Tél : 01 44 39 86 23

LES SERVICES D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL ET LE MARCHÉ INTÉRIEUR : RÉGIMES NATIONAUX ET CADRE JURIDIQUE EUROPÉEN

Comment concilier la liberté des pouvoirs publics nationaux ou régionaux d'organiser les activités de service public sous le régime de leur choix, avec les compétences propres de l'Union européenne, dans le domaine de la concurrence et du marché intérieur ?

Quelle place pour les entreprises dans la gestion des services publics ? En pratique, quels modes de dévolution ?

Comment sont appliqués dans les divers États membres les exceptions admises par la Cour de justice de l'Union européenne à l'application des règles de la concurrence ?

Telles sont les questions auxquelles ce colloque s'efforcera de répondre, avec les éclairages d'orateurs particulièrement compétents.



SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE



VENDREDI
14 OCTOBRE
2011

CONSEIL D'ÉTAT
Salle d'assemblée
générale

Place du Palais-Royal
75001 Paris

MATINÉE

8 h 45 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9 h 00 MOT DE BIENVENUE
de **Jean-Marc Sauvé**, vice-président du Conseil d'État

9 h 15 OUVERTURE DU COLLOQUE
par **Emmanuel Piwnica**, président de la Société de législation comparée

Présidence : **Emmanuel Piwnica**

9 h 30 LE CADRE JURIDIQUE EUROPÉEN
Francis Donnat, maître des requêtes au Conseil d'État, référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne

9 h 50 LE RÉGIME ALLEMAND
Martina Maier, avocate, associée du cabinet McDermott Will & Emery, Bruxelles

10 h 10 LE RÉGIME FRANÇAIS
Brigitte Simon, directeur juridique de VINCI Concessions

PAUSE

10 h 40 LE RÉGIME BELGE
Ann-Lawrence Durviaux, professeur à l'Université de Liège (Département de droit public économique et marchés publics)

11 h LE RÉGIME ESPAGNOL
Ana Santamaria Dacal, letrada du Conseil d'État espagnol, référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne

11 h 20 LE RÉGIME BRITANNIQUE
Duncan Fairgrieve, barrister, avocat au barreau de Paris

de 11 h 40 à 12 h 45 DISCUSSION
animée par **Jacques Fourvel**, conseiller du président pour la prévention et la sécurité juridique du groupe Casino, président de la section « droit des affaires » de la Société de législation comparée.

DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

14 h 30 L'ORGANISATION ET LA GESTION
DES SERVICES D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE
GÉNÉRAL : LA PART DES POUVOIRS PUBLICS
ET LA PART DU MARCHÉ
Table ronde

Président
Allan Rosas, juge à la Cour de justice de l'Union européenne

Participants
Jean-Yves Chérot, professeur à l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, **Éric Haza**, directeur juridique de Veolia Environnement et **Ben Smulders**, directeur au service juridique de la Commission Européenne

16 h 30 RAPPORT DE SYNTHÈSE
Jean-Louis Dewost, président de Section (h) au Conseil d'État, directeur général (h) du service juridique de la Commission Européenne

17 h 00 VERRE DE CLÔTURE